# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## jouets

Question écrite n° 8845

### Texte de la question

Mme Nicole Feidt expose à M. le secrétaire d'Etat à l'industrie qu'une initiative privée envisage d'installer un pôle européen du jouet sur le site de Toul (Meurthe-et-Moselle). Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer quelle est la réalité de ce projet éventuel, son importance et son incidence en termes d'activité économique.

### Texte de la réponse

Ce projet émane d'une association privée tendant à l'aménagement d'un musée regroupant en un lieu unique des collections de maquettes, de miniatures de jouets traditionnels et de jeux anciens. La municipalité de Toul apparaît proche de cette opération et serait favorable à la mise à disposition à titre gratuit au bénéfice de l'association de certaines parties d'un bâtiment situé dans l'ensemble immobilier « Arsenal extra-muros », occupé précédemment par des services dépendant du ministère de la défense. Les services de l'Etat considèrent avec attention cette initiative, mais n'ont, à ce jour, pas été associés à la mise en oeuvre du projet. Ils ne peuvent donc en apprécier l'intérêt ni en évaluer les retombées économiques.

### Données clés

**Auteur :** Mme Nicole Feidt
**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (5e circonscription) - Socialiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 8845
**Rubrique :** Industrie
**Ministère interrogé :** industrie
**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 19 janvier 1998, page 256
**Réponse publiée le :** 3 août 1998, page 4330